

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 3 décembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 V. 542** Vœu relatif au projet d'ouverture d'un cercle de jeux dans le centre commercial Massena 13.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le projet d'ouverture d'un cercle de jeux dénommé « Impérial Club » au 13, place de Vénétie ;

Considérant les saisines répétées du Maire du 13e au Préfet de Police et au Ministre de l'Intérieur pour s'opposer à ce projet décidé sans concertation, d'une part avec les élus, d'autre part avec la population ;

Considérant le courrier du Ministre de l'Intérieur du 12 septembre 2018 adressé au Maire du 13e arrondissement et précisant que suite à un premier avis négatif prenant en compte les avis du Préfet de Police et du service central des courses et jeux, la commission consultative des jeux de cercles et casinos a émis un avis favorable le 12 juin dernier, et qu'un arrêté ministériel du 19 juin 2018 a autorisé le club de jeux « Impérial Club » à exploiter certains jeux d'argent et de hasard jusqu'au 31 décembre 2020 ;

Considérant la pétition contre ce projet lancée par de nombreuses associations locales, les copropriétés, les riverains et les parents d'élèves du quartier en question ;

Considérant l'insuffisance des politiques de prévention aux addictions aux jeux d'argent ;

Considérant que le monopole des jeux de table aux cercles de jeux a amené sur Paris jusqu'à 10 cercles, dont 8 ont fermé pour malversation et blanchiment d'argent ;

Considérant que la localisation envisagée pour ce cercle de jeux concerne une zone fortement peuplée, avec de nombreux établissements scolaires ;

Considérant, en outre, les difficultés particulières de ce quartier (prostitution, sauvettes, jeux d'argent clandestins...) et les problèmes supplémentaires susceptibles d'être générés par l'implantation d'un cercle de jeux, tant en matière d'insécurité que d'accoutumance à des jeux d'argent ;

Considérant le vote unanime du vœu ci-après par le Conseil du 13e arrondissement lors de la séance du lundi 29 octobre 2018 ;

Sur proposition de Jérôme Coumet, Marie-Pierre de la Gontrie, Annick Olivier et des élus du groupe Socialiste et Apparentés, Jean-Noël Aqua et des élus du groupe communiste – front de gauche, et Buon Tan,

Émet le vœu :

- Que la Maire de Paris saisisse également le Ministre de l'Intérieur et demande le retrait de l'arrêté ministériel autorisant l'installation du cercle de jeux « Impérial Club » ;
- Que les autorités compétentes reçoivent une délégation des pétitionnaires et des élus du 13e afin qu'elles puissent entendre les arguments qui conduisent au rejet commun de l'installation de cette activité dans l'arrondissement.